

Bilan de Compétences

My Journey

Mise à jour 09/01/2026

Public

- Personnes en situation d'emploi des secteurs public et privé, ou en recherche d'emploi
 - Professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, chefs d'entreprise
 - Tous secteurs d'activités, tous âges, tous statuts (employés, agents de maîtrise, cadres) et tous niveaux (sans diplôme à bac+8)
 - Prestation accessible au public en situation de handicap
-

Prérequis

Aucun

Durée

9h à 14h de coaching individuel selon la formule choisie (standard ou premium)

6h à 10h de travail personnel en moyenne (selon les objectifs définis lors de l'entretien préliminaire)
A répartir sur 6 à 12 semaines, selon le rythme souhaité et la disponibilité du bénéficiaire

Objectif général

L'objectif du bilan de compétences est de faire le point sur le parcours professionnel, les compétences acquises, les aspirations et les ressources du bénéficiaire, afin qu'il construise un projet professionnel et prenne ses décisions futures avec discernement, en lien avec une meilleure connaissance de soi, et dans une direction adaptée aux exigences du marché.

Objectifs spécifiques et opérationnels

Le **Bilan de compétences** consiste à proposer au bénéficiaire un parcours d'accompagnement individuel afin de :

- lui permettre d'analyser et mettre en relief ses compétences professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et ses leviers de motivation
- l'aider à mieux se connaître, gagner confiance en lui et en son projet, tout en identifiant et dépassant ses freins, ses blocages ou ses peurs
- construire et mettre en action un projet professionnel (évolution de carrière, formation, transition professionnelle, création d'entreprise...) qui fasse sens, aligné avec ses aspirations profondes, tout en étant motivant et réaliste



Programme

Le **bilan de compétences** *My Journey* se déroule en 5 étapes.

Pour connaître les détails des programmes standard et premium, contacter l'organisme.

PHASE 0 : Une phase préliminaire : réaliser le **diagnostic de votre situation** actuelle et **définir vos besoins et vos objectifs**. Présenter les méthodes et le déroulement du bilan de compétences. Adapter votre programme à vos besoins et définir les modalités de l'accompagnement.

PHASE 1 : Une phase d'introspection : **mieux vous connaître** en identifiant vos modes de fonctionnement et/ou votre typologie de personnalité, vos freins, vos leviers de motivation et vos réussites, vos compétences et vos atouts.

PHASE 2 : Une phase d'investigation : identifier vos aspirations professionnelles et vos pistes métiers afin de **construire votre projet**.

PHASE 3 : Une phase de conclusion : vous appropier les résultats de la phase d'investigation, **concrétiser votre projet professionnel** de façon réaliste, prévoir les conditions et les étapes de sa mise en œuvre par un plan d'actions, valoriser votre parcours et préparer vos entretiens de recrutement le cas échéant.

PHASE 4 : Une phase de mise en action et de suivi : phase de mise en œuvre de votre projet prévoyant **une à deux séances de suivi** après la fin de votre bilan.

Entre chaque séance, il sera demandé au bénéficiaire de réaliser un travail personnel permettant d'approfondir sa réflexion et préparer la séance suivante pour en tirer le meilleur bénéfice. Le coach mettra à disposition du bénéficiaire les activités et ressources proposées pour l'accompagner en autonomie.

Le bénéficiaire sera invité à évaluer la qualité de la prestation.

La prestation est conforme aux dispositions des articles R. 6322-35 à R. 6322-39 et R. 6322-56 à R. 6322-61 du code du travail.

Méthodes et moyens pédagogiques

Accompagnement personnalisé conjuguant séances de coaching et activités personnelles guidées sur des supports variés adaptés à votre situation. Le parcours est modulable et adapté à la demande.

Le bilan de compétences est proposé en format distanciel (visioconférence), présentiel ou hybride.

Un document de synthèse du bilan de compétences sera remis à la fin du parcours, ainsi qu'un certificat de réalisation.



Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap et œuvrons pour la diversité. Dans le cas où un accompagnement plus personnalisé serait nécessaire, nous sommes en mesure d'adapter la prestation en faisant appel aux expertises et outils qui répondent à vos besoins, ou bien en vous orientant vers les organismes adaptés. Nous tenons à votre disposition une liste communicable sur simple demande.

Pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap ou d'inconfort, contactez le référent handicap : aurelie.fel@myexecutivecoach.fr ou 06.64.64.09.24

Entretien préalable

L'entretien préalable gratuit en visioconférence ou par téléphone permettra de présenter le dispositif et de s'assurer de l'adéquation entre les besoins et attentes du bénéficiaire et le contenu du bilan de compétences.

Qualification de l'intervenant

Coach professionnelle certifiée HEC Paris, membre certifiée ACC par l'ICF (International Coaching Federation), experte du développement de carrières et bénéficiant de 20 ans d'expériences professionnelles en entreprise sur des fonctions de recrutement et développement des ressources humaines. Praticienne certifiée sur des outils reconnus pour leur validité, fiabilité et intérêt dans une démarche d'évolution de carrière : MBTI®, EQi 2.0®, Strong®, La box Ikigaï® et Lego Serious Play®.

Confidentialité

Accompagnement garantissant la confidentialité des échanges. Conservation des documents conformément à la durée légale en vigueur.

Modalités et délai d'accès

Inscription directement auprès de My Executive Coach après un entretien préalable

Démarrage dès l'expiration du délai légal de rétractation de 14 jours courant à compter de la date de validation de votre inscription (signature du contrat)

Contactez le référent administratif et pédagogique : aurelie.fel@myexecutivecoach.fr ou 06.64.64.09.24

Modalités de financement

Paiement comptant avant la 1^{ère} séance (ou facilités de paiement sur demande)

Financements possibles par le **CPF***, **France Travail**, **votre entreprise** selon votre situation.

**incluant un reste à charge obligatoire de 103,20€ au 1^{er} janvier 2026, sauf situations particulières prévues par la réglementation en vigueur*

Tarifs pour les particuliers et demandeurs d'emploi

A partir de 2 500 € nets de taxes pour le programme standard et 3 000 € nets de taxes pour le programme premium (Prestations exonérées de TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4-4 a du CGI)

Tarifs pour les entreprises

A partir de 3 000 € nets de taxes pour le programme standard et 3 500 € nets de taxes pour le programme premium (Prestations exonérées de TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4-4 a du CGI)

L'organisme est certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action : Bilan de compétences